



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 12 octobre 2017

Le Conseil Municipal, convoqué le 5 octobre 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN (jusqu'à la question 6 incluse), Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à compter de la question 3), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question 6 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Françoise PRESSE.

Absents :

M. Eric ALAUZET, M. Nicolas BODIN, M. Cyril DEVESA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, M. Anthony POULIN (à compter de la question 7), Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question 2 incluse), M. Dominique SCHAUSS, Mme Ilva SUGNY (à compter de la question 7), M. Ludovic FAGAUT.

Procurations de vote :

M. Eric ALAUZET à Mme Catherine THIEBAUT, M. Nicolas BODIN à Mme Carine MICHEL, M. Cyril DEVESA à Mme Anne VIGNOT, M. Christophe LIME à M. Thibaut BIZE, M. Michel LOYAT à M. Abdel GHEZALI, M. Anthony POULIN à Mme Françoise PRESSE (à compter de la question 7), Mme Rosa REBRAB à M. Thierry MORTON, Mme Karima ROCHDI à Mme Danièle POISSENOT (jusqu'à la question 2 incluse), M. Dominique SCHAUSS à Mme Danièle DARD, Mme Ilva SUGNY à Mme Marie ZEHAF (à compter de la question 7), M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN.

OBJET : 38 - Développement de la vidéoprotection sur la commune - Phase VI-2017 - Complément au déploiement de la Phase VI - Demande de subvention au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance

**Développement de la vidéoprotection sur la commune
Phase VI-2017
Complément au déploiement de la Phase VI
Demande de subvention au titre du
Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance**

Rapporteur : Mme l'Adjointe POISSENOT

La Ville de Besançon est engagée depuis longtemps dans une politique active de lutte contre l'insécurité et de prévention de la délinquance.

Depuis 2013, la Ville de Besançon a développé sur le territoire de la commune le dispositif de vidéoprotection.

Le 14 mars 2017, la Commission Départementale de Vidéoprotection a autorisé le déploiement de 34 caméras supplémentaires sur le territoire de la commune pour la phase VI.

Quatre nouveaux sites ont été identifiés comme présentant un intérêt à être équipés de caméras de vidéoprotection. Ces sites n'avaient pas été identifiés lors de la programmation de la Phase VI.

Ces 4 nouveaux sites d'implantation seront les suivants :

- Rue Antide Janvier/Pont Canot
- Avenue François Mitterrand
- Rue Jean Wyrsh
- Rue Andrey.

La Commission Départementale s'est réunie le 12 septembre 2017 afin d'examiner la demande de la Ville de Besançon pour compléter la phase VI avec 4 caméras supplémentaires. Cette commission a validé la demande de complément de la phase VI.

En outre, le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) est susceptible d'apporter son concours partiel au financement des dépenses d'investissement pour l'installation des caméras. Les taux de subvention accordés dans le cadre du FIPD, seront calculés dans le cadre d'une fourchette de 20 à 40 % sur la base du budget prévisionnel de l'action.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité :

- à se prononcer sur le déploiement de 4 nouvelles caméras complétant la Phase VI,
- à autoriser M. le Maire à solliciter une participation de l'Etat, au titre du FIPD, pour le financement des dépenses d'investissement au titre de l'installation de caméras complémentaires à la Phase VI,
- à autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer les documents s'y rapportant.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime (2 abstentions) de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés (5 contre, 4 abstentions), décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Préfecture du Doubs
Reçu le 26 OCT. 2017
Contrôle de légalité



Rapport adopté à la majorité

Pour : 46

Contre : 5

Abstentions : 4